

## Lever le voile d'ignorance ?

Grâce au Tribunal fédéral, on ne pourra plus jamais dire, à Genève, que le voile islamique ne dérange personne.

Pour commencer, le Coran n'est guère explicite et les musulmans eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux. Dalil Boubakeur par exemple, recteur de la mosquée de Paris, n'en fait pas une obligation (1). A Marseille un imam africain autorise les jeunes filles à le rabattre sur leurs épaules en classe. Pourquoi ce qui est possible à Marseille serait-il impossible à Genève?

Dans ce pays et en ce moment (2), il est très important de distinguer la civilisation islamique de sa réduction totalitaire, l'islamisme. Mais quand chaque intégriste prétend parler au nom de tous les musulmans, à quels interlocuteurs se fier? Jusqu'ici, on a surtout écouté les islamistes locaux, toujours prêts à hurler dans tous les médias qu'on les bâillonne, et qui ne représentent qu'eux. C'est un peu comme si on allait demander à des staliniens ce qu'il faut penser du goulag. Étrange aveuglement, en vérité.

Car enfin le voile s'inscrit dans une suite de provocations. Aurait-on oublié les pressions intolérables des islamistes contre la représentation d'une pièce de Voltaire lors du tricentenaire, ou le soutien public d'une universitaire musulmane aux *fatwas* de mort contre Rushdie et Nasreen?

Tout cela doit nous faire réfléchir et renoncer aux faux-fuyants vertueux dont on s'est jusqu'à présent contenté.

Selon un stéréotype récurrent, on a comparé le voile à la croix ou à la kippa. Mais la croix et la kippa ne symbolisent pas la subordination des femmes, contrairement au voile. On a cru aussi qu'en acceptant les jeunes filles voilées, on leur donnait une chance de se libérer de leur milieu. Mais quelle sorte de message peut-on voir dans le fait qu'une "bonne musulmane" voilée puisse s'asseoir en classe à côté d'une musulmane en jeans, si ce n'est que cette dernière en est une "mauvaise"?

Les islamistes gémissent à heure fixe sur leurs intimités lésées, et tout le monde appelle au "respect de l'Autre". Mais qui se soucie, plus simplement, d'autrui ? De ceux dont on ne parle jamais parce qu'ils ne font pas parler d'eux, les athées, les agnostiques, les indifférents. Après tout, eux aussi pourraient se formaliser de voir brandir, dans des lieux réputés neutres, l'uniforme du fascisme vert des GIA et des Talibans.

Le Tribunal fédéral ne dit rien d'autre lorsqu'il arrête que la paix confessionnelle importe plus que le droit d'une institutrice à chausser le voile en classe. Pour éviter un conflit, Genève a voulu choisir le moindre mal. Mais il y a toujours un moindre mal, et le voile n'est qu'un début. On a vu en France des élèves refuser de lire Rabelais, considéré comme un auteur impie. Ici

même, un élève a demandé à être dispensé des cours le vendredi après-midi pour assister à la grande prière. Le précédent du voile ranimera les fanatiques des autres confessions, et la fragile tolérance religieuse aura vécu. Avec le voile, c'est les ghettos qui entrent dans l'école.

Or, s'il y a une chose à retenir dans l'arrêt fédéral, c'est qu'il peut s'appliquer aussi bien aux élèves qu'aux maîtres. Cela détruit la distinction néolibérale entre les agents de l'État, qui n'auraient que des devoirs, et les élèves, qui n'auraient que des droits. Respecter les convictions des élèves et des parents, comme le commande l'article 6 de la Loi sur l'instruction publique, n'autorise personne à transgresser la laïcité. D'où qu'il vienne, le mal est le même. De la paix confessionnelle, tout le monde est responsable. Les fonctionnaires pas plus que les autres. Les adolescentes et leurs parents, pas moins. Surtout si le voile n'est qu'une manifestation religieuse facultative, comme le révèle l'arrêt.

C'est sur cette base que nous comptons demander aux autorités scolaires de revoir leur position au sujet des adolescentes.

La laïcité défend le droit de croire ou de ne pas croire. Ni anticléricale, ni antireligieuse, elle favorise la concorde entre croyants et non-croyants. Elle est antérieure à toutes les appartenances puisqu'elle est universelle. Ainsi, de même qu'on peut être libéral ou socialiste *et* démocrate, on peut être croyant ou athée *et* laïque. Cela réduit à néant le pernicieux cliché relativiste de "l'intégrisme laïque". Le seul dogme de la laïcité, c'est la liberté. A condition qu'elle soit la même pour tous.

L'histoire a montré qu'un totalitarisme athée peut exister. Mais en ce moment, le fanatisme est religieux. Aujourd'hui, protéger l'intégration oblige à lutter contre les intégrismes. Et lutter contre l'exclusion, à exclure les intolérants.

Yves Scheller  
(président de  
l'Association suisse  
pour la laïcité)

1) In *Actualités religieuses du monde*, no 127, 15 novembre 1994

2) Cet article a été rédigé peu après l'attentat de Louxor, qui fit près de quarante victimes suisses.